

Inscriptions à la MJC Le Sterenn

Rue Jacques Prévert - Trégunc

MJC - 02 98 50 95 93

ALSH - 02 98 50 41 53

www.mjctregunc.fr



PORT DU MASQUE
OBLIGATOIRE !



INSCRIPTION

Du mercredi 23 février
au
mercredi 6 avril
2022

Accueil de loisirs Passerelle

Horaires d'accueil de la MJC

Période scolaire

Mardi

14h à 18h30

Période vacances

Du mardi au vendredi
9h à 12h et 14h à 18h30

Du mercredi au vendredi
9h à 12h et 14h à 18h30

Samedi
10h-12h

Horaires d'accueil et départ à l'ALSH

7h30-9h30 : Accueil des enfants

Ouverture possible à 7h, sur demande à l'accueil de la MJC

11h45-12h : Accueil / Départ des enfants

13h30-14h : Accueil / Départ des enfants

16h45-19h : Départ des enfants



ENFANCE, JEUNESSE, VIE SOCIALE

3-12 ANS

RENSEIGNEMENTS

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

	Ateliers	Matin	Repas	Après-midi
Mer. 23 février				
Mer. 2 mars				
Mer. 9 mars				
Mer. 16 mars				
Mer. 23 mars				
Mer. 30 mars				
Mer. 6 avril				

TARIFICATION MODULEE

Des tarifs modulés en fonction des revenus de votre foyer (nous fournir votre avis d'imposition)

Revenus	Ateliers	Journée	Demie journée
Inférieurs à 16000€	2€	4€	3€
Entre 16001 et 30000€	5€50	7€50	5€50
Entre 30001 et 43000€	10€50	12€50	7€50
Plus de 43000€	11€50	13€50	8€

Tarif repas : 3,55€

- ⇒ 1€ de réduction par enfant dès 2 enfants d'une même famille inscrits à la journée
- ⇒ Si pour des raisons de santé vous annulez la réservation le jour même, merci de nous prévenir avant 9 heure en téléphonant à l'ALSH au 02 98 50 41 53 ou à la MJC au 02 98 50 95 93.



RÈGLEMENT

- ⇒ Date limite d'inscription le samedi de la semaine précédente.
- ⇒ Si le quota des places disponibles est atteint, les inscriptions pourront être refusées.
- ⇒ Toute inscription est définitive et sera facturée.
- ⇒ En cas d'annulation pour raisons médicales, seul un certificat médical permet le remboursement de(s) la journée(s).
- ⇒ **Règlement à l'inscription**